Image not found or type unknown

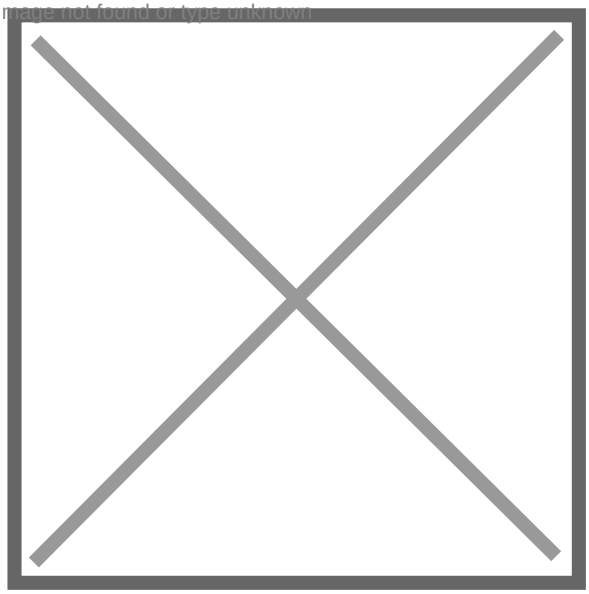

Vaio pc portable fausse caractéristique

Par **Kara01**, le **01/04/2011** à **16:34**

Bonjour à tous,
Après avoir vu les caractéristiques d'un portable Vaio sur le site de Sony, j'ai commandé ce portable d'un montant de 999euros et payé d'avance chez un revendeur sur place.

Or, après l'avoir installé, j'ai découvert que ceci comprenait 4go de mémoire au lieu de 6go comme écrit sur leur site.
J'ai téléphoné plusieurs fois chez sony et mon revendeur qui mon renvoyé plusieurs fois à l'un et à l'autre.

Mais finalement, j'ai envoyé une lettre recommandé à la maison mère de Sony Belgique pour demander un remboursement de mon achat et aujourd'hui, le chef de Sony m'as contacté en me disant qu'elle m'offrait 4go de plus ce qui ferait un total de 8go en tout mais que le remboursement n'était pas garanti.

Elle m'as donné quelques jours, le temps de réfléchir mais à votre avis, dois-je accepter cette offre ou si je n'accepte pas, va-t-elle finalement céder et accepter le remboursement au prix d'achat de mon portable ?

Je ne veux plus du portable dont je ne suis déjà pas satisfait (hors les Go de mémoire) donc, je ne sais pas quoi faire maintenant. Car, si après avoir contesté son offre, elle peut ne plus proposer l'offre du départ et on peut aller au tribunal

Par **sebastien**, le **01/04/2011** à **16:41**

a mon avis acceptes et revend le si tu n'en veux plus... ça risque d'être trop compliqué, trop incertain et trop couteux d'obtenir gain de cause dans une procédure

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés